



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que la construction d'une nouvelle centrale de police à Québec est un dossier actif depuis de nombreuses années au sein de l'administration municipale.

Attendu que dans le cadre du dernier projet annoncé par l'administration en place, la Ville avait procédé à l'achat d'un terrain de 2,6 M\$ dans le secteur Lebourgneuf, lequel s'était avéré inadéquat.

Attendu que ce même projet a vu son coût passer de 40 M\$ à 72 M\$, puis à près de 80 M\$, selon les dires du maire de Québec, soit du simple au double en deux ans.

Attendu que devant cet échec retentissant et à la suite du départ du vice-président du comité exécutif et responsable du dossier, monsieur Jonatan Julien, le maire de Québec a été contraint de mettre ce projet sur la glace en mai 2018.

Attendu que le 3 juin 2019, le chef du Service de police de la Ville de Québec, monsieur Robert Pigeon, a annoncé l'achat de terrains pour la relocalisation de la future centrale de police à l'intersection du boulevard Louis-XIV et de la rue des Métis.

Attendu que le conseil d'agglomération de Québec a entériné cette décision le 5 juin 2019.

Attendu que le site retenu a déjà fait l'objet d'un litige civil devant la Cour supérieure du Québec.

Attendu que le chef de police de la Ville de Québec, monsieur Robert Pigeon, que le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, ainsi que le vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec, monsieur Rémy Normand, ont tous trois confirmé, à des moments différents, que l'administration avait étudié 16 sites potentiels pour la construction de la nouvelle centrale de police.

Attendu que le 18 mai 2018, le conseil municipal avait voté unanimement en faveur d'un comité plénier devant se dérouler à l'automne 2018, lequel n'a jamais eu lieu.

En conséquence, il est proposé que l'administration Labeaume rende publique, d'ici le 2 juillet 2019, l'analyse comparative des 16 sites étudiés pour l'établissement de la nouvelle centrale de police.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf